

1. Champ d'application

La présente description de service a pour objet Sauvegarde en ligne de Krios Info Sàrl (ci-après appelée «Krios»).

Ce service permet au client d'effectuer une sauvegarde automatique en ligne de son ordinateur local (ordinateur fixe, portable ou serveur). Le service garantit la sauvegarde de tous les formats de fichiers courants sous Microsoft Windows et, le cas échéant (p. ex. en cas de perte des données), de les récupérer. Ce service se prête particulièrement bien à la sauvegarde périodique et automatique d'importants volumes de données.

2. Prestations de Krios

2.1 Fonctions de base

- Sécurité et transmission des données

Les données du client font l'objet d'une transmission et d'une sauvegarde cryptées. La sauvegarde des données est incrémentielle: après la sauvegarde initiale de toutes les données, seul le «delta» (les modifications par rapport à la version initiale) est transféré. Cela permet ainsi de réduire la durée du transfert et la charge du réseau.

- Espace mémoire

Le client dispose d'un espace mémoire fixe au centre de données Krios, en fonction de l'abonnement choisi.

- Client

L'interface utilisateur est le logiciel client installé localement (dénommé ci-après «agent»). La configuration requise est indiquée au point 3.3.

- Numérotation des versions

Grâce à la numérotation des versions, l'utilisateur n'a plus besoin d'assurer la gestion fastidieuse d'un historique de fichiers. La solution enregistre en effet un nombre défini de versions des fichiers et les met à disposition en vue d'une éventuelle récupération (toutes les versions des 5 derniers jours, 1 version par jour les 15 jours précédents, 1 version par semaine les 2 semaines précédentes et 1 version par mois les 2 mois précédents).

- Restauration de données

Le client restaure ses données via l'assistant de l'agent installé en local. La restauration peut également être effectuée à distance (sur demande) par Krios.

2.2 Extension ou diminution de l'espace mémoire

Si le client a besoin de plus (ou moins) d'espace mémoire que la capacité liée à l'abonnement, il peut en tout temps opter pour un abonnement supérieur (ou inférieur).

- De plus, il peut en tout temps souscrire une extension payante de son espace mémoire, par incréments de 1 GB. Souscription maximale par

abonnement: 200 GB d'espace mémoire supplémentaire.

- L'extension (ou la réduction) de l'espace mémoire n'implique pas une nouvelle installation de l'agent logiciel. Cela indépendamment du fait que le client opte pour un abonnement supérieur ou ajoute de l'espace mémoire à un abonnement existant.

2.3 Licences

Des licences sont automatiquement fournies au client pour le service.

3. Prestations du client

3.1 Abus

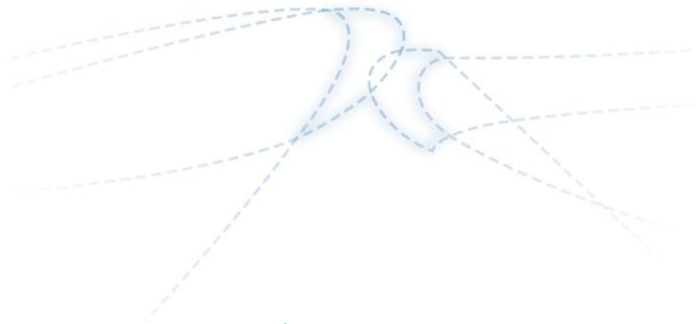
Complément aux «Conditions Générales»: le client est responsable du contenu de toutes les informations (données sous toutes leurs formes) qu'il sauvegarde ou fait sauvegarder dans le centre de données Krios. Il ne peut sauvegarder ou faire sauvegarder que des contenus légaux. Krios peut en plus des mesures prévues dans les CG effacer des données reconnues comme illégales. Dans les cas judiciaires pénaux, Krios doit laisser les autorités compétentes accéder aux données sauvegardées (cryptées) conformément à la législation. Les autorités peuvent également exiger à cet effet une remise de la clé du cryptage.

3.2 Obligation de collaborer

Les éventuels travaux de préparation et assistance incombent au client à ses frais. L'intervention d'un



HÉBERGEMENT
DÉVELOPPEMENT
MATÉRIEL INFORMATIQUE



spécialiste informatique peut s'avérer nécessaire. Krios fournit volontiers ses services à cet effet.

Le client communique à Krios toutes les informations utiles à l'activation et l'installation des services. Il est entièrement responsable de l'exactitude des indications qu'il fournit.

Le client est aussi responsable des informations liées aux accès et mots de passe. Il incombe au client de prendre les mesures nécessaires contre les abus. Les mots de passe doivent être choisis correctement, changés régulièrement et conservés en lieu sûr.

L'installation des mises à jour de l'agent logiciel annoncées par Krios incombe au client. Pour que Krios puisse assurer une assistance efficace, le client est tenu d'utiliser la version logicielle conseillée par Krios pour l'interface utilisateur mentionnée au point 2.1.3.

3.3 Conditions préalables

- Système d'exploitation compatible

Pour fonctionner, le service requiert l'un des systèmes d'exploitation suivants: Windows Vista (toutes les éditions), Windows XP Tablet PC Edition 2005, Windows XP (Home Edition et Professionnel), Windows 2000 Professionnel dès Service Pack

4 ou Mac OSX, Windows Serveur (2003 et 2008).

- Accès Internet

La disponibilité et la vitesse de la solution dépendent entre autres de l'abonnement Internet du client.

4 Autres dispositions

4.1 Facturation et conditions de paiement

La facturation du service, par convention, se fait en général à l'avance, annuellement selon le contrat. L'obligation de paiement prend effet le jour suivant l'activation du service. L'obligation de paiement est maintenue même dans les cas où, après activation, le service ne peut être utilisé en raison de retards non imputables à Krios.

4.2 Garantie

Krios ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu et sans défaut des services susmentionnés. Krios s'efforce de prendre des mesures appropriées pour sécuriser ses services. Le client est informé de ce qu'en dépit de tous les efforts de Krios et du recours à une technologie moderne, on ne peut atteindre une sécurité et une fiabilité de fonctionnement absolue dans le traitement des informations.

Krios ne vérifie pas la contamination des données par des virus ou autres nuisances. Les données contaminées par un virus peuvent être transférées lors d'une récupération ultérieure à un autre ordinateur non infecté. Krios ne garantit pas le bon fonctionnement du matériel et des logiciels livrés par des tiers. Krios n'a notamment aucune influence sur les erreurs, mises à jour, modifications des fonctions des logiciels installés par le client sur le terminal.

4.3 Interruptions de service

Krios se réserve le droit de procéder à des travaux réguliers de maintenance des systèmes. Pendant ces maintenances, il est possible que le service soit temporairement interrompu. En cas d'autres interruptions nécessaires à l'élimination de pannes, travaux de maintenance, introduction de nouvelles technologies, etc., Krios informe le client autant que possible en temps voulu. Krios s'efforce de restreindre autant que possible ces interruptions.

4.4 Modification de la description de service

Krios se réserve le droit de modifier en tout temps la présente description de service. Krios informe le client de la date à laquelle la nouvelle description de service prend effet.



HÉBERGEMENT
DÉVELOPPEMENT
MATÉRIEL INFORMATIQUE